



Communauté de Communes de
Ventadour

La dépêche Intercom

n°23 / hiver 2015

Sommaire

I Page 1 Edito du Président

I Page 2 Education
Les Projets Educatifs Territoriaux

I Page 3 Evenements
Retour sur les évènements marquants
de cette fin d'année 2014



I Page 4-6 Dossier
Le Contrat de Cohésion Territoriale



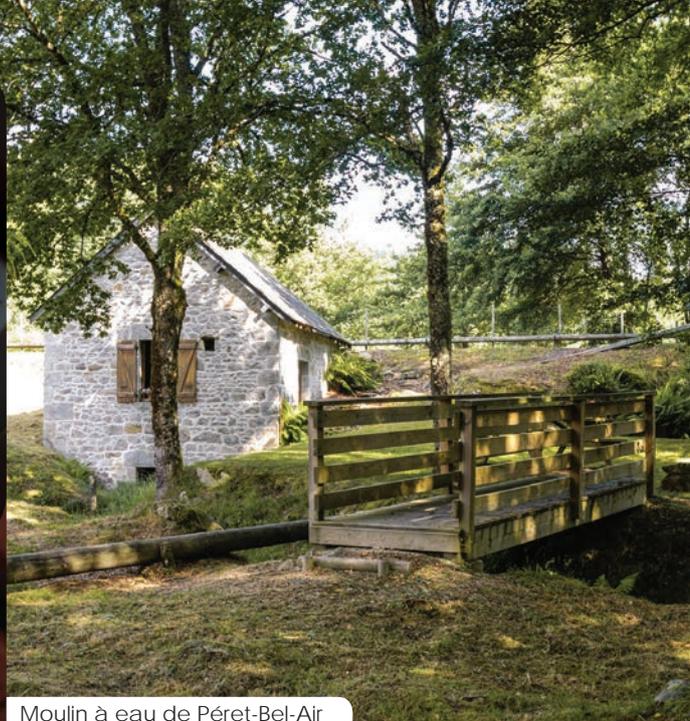
I Page 7-8 Territoire
Présentation des Communes de
Moustier-Ventadour et Peret-Bel-air



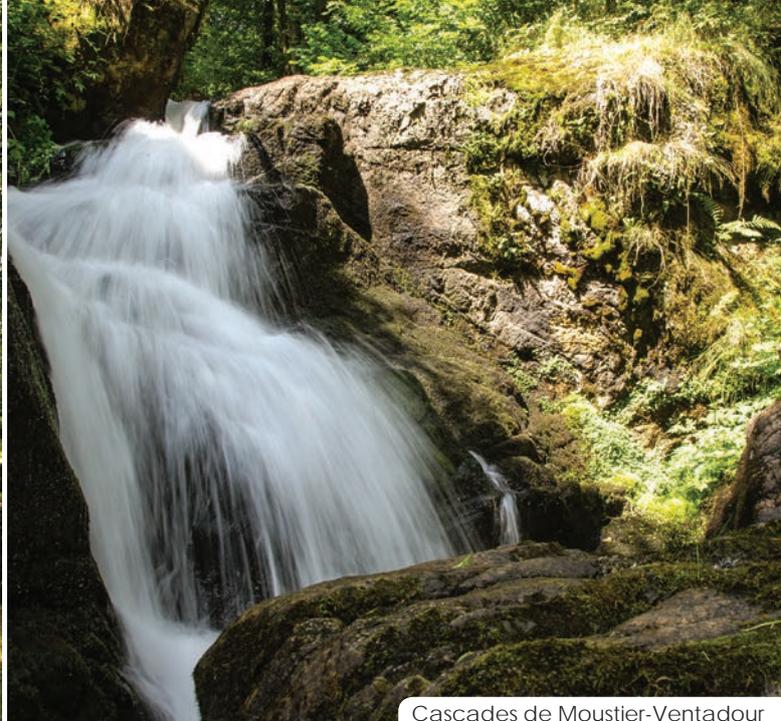
I Page 9 Com'Com'
Les Elus Communautaires

I Page 10 Habitat
Le programme d'Amélioration de
l'Habitat





Moulin à eau de Péret-Bel-Air



Cascades de Moustier-Ventadour

I LE MOT DU PRESIDENT I

L'année qui s'achève aura été marquée par la disparition brutale d'Yves MAISON, Maire de Saint Yrieix le Déjalat, Vice Président, puis de notre Président Michel PAILLASSOU et Maire d'Egletons victime d'un terrible accident en août dernier. Ces tragédies auront été de véritables chocs pour chacun d'entre nous et nous auront profondément touchés et attristés.

Yves et Michel étaient pour beaucoup des amis réellement attachants mais ils étaient également des Elus très attachés à leur pays. Ils l'auront démontré à de multiples reprises, par leur dynamisme, leur engagement au quotidien auprès de leurs administrés, pour l'emploi et le développement du territoire.

Yves MAISON aura été un Conseiller Communautaire assidu et Michel PAILLASSOU un Président très actif. Il nous appartient à présent de poursuivre le travail engagé avec eux. Je le ferai avec toute ma détermination mon expérience et pragmatisme en sachant aussi que je peux compter sur le soutien et l'expertise de mes collègues. Je tiens d'ailleurs à les remercier une nouvelle fois de m'avoir confié les responsabilités de la Présidence de la Communauté de Communes.

Au nom de tous, je tenais à rendre un dernier hommage à Yves et à Michel en leur consacrant cet éditorial.

La Communauté de Communes de Ventadour est une importante institution dont on perçoit de plus en plus les retombées sur l'ensemble de nos communes : développement économique (zones d'activités, soutien au commerce et à l'artisanat...), service enfance jeunesse (accueils de loisirs, crèche, RAPE, PUJ), équipements structurants (Centre aquarécréatif, OTP), environnement (Cellule Opérationnelle Rivière, SPANC), amélioration de l'habitat (PIG, OPAH)...

Hier, nous œuvrions pour que les nouveaux rythmes scolaires se mettent en place dans nos communes. Ce qui est fait. Demain, la Communauté de Communes sera signataire d'un Contrat de Cohésion Territoriale à l'échelle de toute la Haute Corrèze afin de réaliser d'importants projets pour maintenir une qualité de vie au sein de notre ruralité.

Comme d'habitude, la Dépêche Intercom vous propose un rapide tour d'horizon de ce que nous prévoyons de réaliser dans les prochains mois avec toutefois une petite nouveauté : l'apparition d'une rubrique communale. Ainsi, à partir de maintenant et dans chaque prochaine Dépêche Intercom, des Communes du territoire auront la possibilité de se présenter en vous parlant de leur histoire, de leurs sites, de leurs actions. Nous commencerons ce tour des Communes par Moustier Ventadour et Péret Bel Air. Bonne lecture.



I LES PROJETS EDUCATIFS TERRITORIAUX I

Signature des Projets Educatifs Territoriaux (PEDT) dans les locaux de la Communauté de Communes de Ventadour

Les Maires des Communes de Darnets, Egletons, Lapeau, Marcillac la Croisille, Montaignac Saint Hippolyte, Moutiers Ventadour, Rosiers d'Egletons, Saint Yrieix le Déjalat et Soudeilles ont procédé à la signature de leur Projet Educatif au siège de la Communauté de Communes jeudi 11 décembre 2014, en présence de Monsieur le Préfet de la Corrèze, des partenaires (Caisse d'Allocations

Familiales, Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations), d'Elus municipaux et communautaires. Sur la base des enseignements tirés de l'année du lancement des nouveaux rythmes scolaires, les communes ont souhaité travailler avec la Communauté de Communes de Ventadour pour organiser les rythmes scolaires 2014-2015.



Un important travail de mise en commun et de coordination a été réalisé pour aboutir à des Projets Educatifs cohérents s'adressant à tous les enfants des écoles du territoire avec des intentions éducatives communes.

Les PEDT se traduisent aujourd'hui par l'intervention d'agents communaux et intercommunaux,

en l'occurrence d'animateurs qualifiés BAF A employés dans les accueils de loisirs et mis à disposition par la Communauté de Communes. Ainsi 14 agents intercommunaux et 26 agents communaux interviennent dans le cadre des rythmes péri-éducatifs.

De nombreuses activités sont proposées aux enfants des écoles du territoire dans le cadre des PEDT :



Expression corporelle



Chants et danses



Vivre ensemble



Activités manuelles



Activités sportives



Découverte des fruits de saisons

Environnement, aide aux devoirs et bien d'autres activités encore ...





I 22 Novembre : Journée des assistantes maternelles à Egletons I

Le Relais Accueil Petit Enfant « les petites mains » géré par la Communauté de communes de Ventadour et le RAPEI Haute Corrèze ont organisé le samedi 22 novembre une journée sur le thème des petits et du langage.

Les professionnels de la petite enfance et les parents ont assisté à une conférence animée par Monsieur Fihol, Psychologue clinicien. L'après-midi était consacré à divers ateliers.

I 29 Novembre : Présentation du livre de Bernard POUSTHOMIS sur le château de Ventadour I

Ventadour en Limousin, un château au pays des troubadours est le premier ouvrage scientifique sur Ventadour depuis les études amorcées sur le site en 1965. Bernard Pousthomis est venu présenter à la maison d'accueil de Moustier Ventadour son ouvrage témoignant des découvertes archéologiques et historiques récentes, pour la plupart inédites.



I Décembre : Spectacles de Noël I

Cette année encore, la Communauté de Communes a offert aux enfants des écoles maternelles et élémentaires un spectacle de Noël.

Cet événement a eu lieu à l'Espace Ventadour avec la Compagnie Joueôtour («Perséphone» pour les plus grands) et Nemetum Théâtre («La sorcière du placard à balais» pour les plus petits).

Les enfants scolarisés dans les écoles de la Communauté de Communes ont donc été accueillis avec leurs accompagnateurs, professeurs des écoles, personnels municipaux des écoles, parents bénévoles, ...

I 16 Décembre : Le Centre Aquarécreatif accueille l'association Hestia I

Journée activités aquatiques organisée par l'Association Hestia Culture Sport adapté (Fondation Jacques Chirac) avec le Comité Départemental de Sport Adapté de la Corrèze au Centre Aquarécreatif. Cette rencontre, inscrite au calendrier départemental du sport adapté et destiné aux personnes en situation de handicap mental, a rassemblé des établissements de toute la Corrèze (Brive, Rhilac-Xaintrie, Sornac, Ussel, la Courtine...). Près de 90 personnes ont pu profiter des installations du Centre Aquarécreatif. Une grande satisfaction !



I DOSSIER I

Le contrat de cohésion Territoriale Haute Corrèze - Ventadour

Les ex-Contrats de Pays sont devenus les Contrats de Cohésion Territoriale.

Les premiers seront signés en mai 2015. D'une durée de trois ans renouvelables une fois, les Contrats de Cohésion Territoriale sont conclus entre une Communauté de Communes et des partenaires financiers, Etat, Région, Conseil Général. Ils concernent la réalisation de projets économiques, sociaux, touristiques, culturels, environnementaux ou encore touchant au numérique, à l'habitat ou à l'urbanisme. Pour se préparer à la signature d'un

Contrat de Cohésion Territoriale, la Communauté de Communes de Ventadour s'est engagée, en février 2014, dans la réalisation d'un diagnostic territorial avec le cabinet d'étude RCT.

Pour répondre aux exigences de ses partenaires financiers, elle l'a fait en s'associant avec plusieurs autres collectivités voisines de la Haute Corrèze.

Cette association a donné naissance à l'Association de Haute Corrèze - Ventadour et à la définition d'un programme d'actions innovant et volontariste à l'horizon 2020.



Communautés de
Communes
Val et Plateaux
Bortois

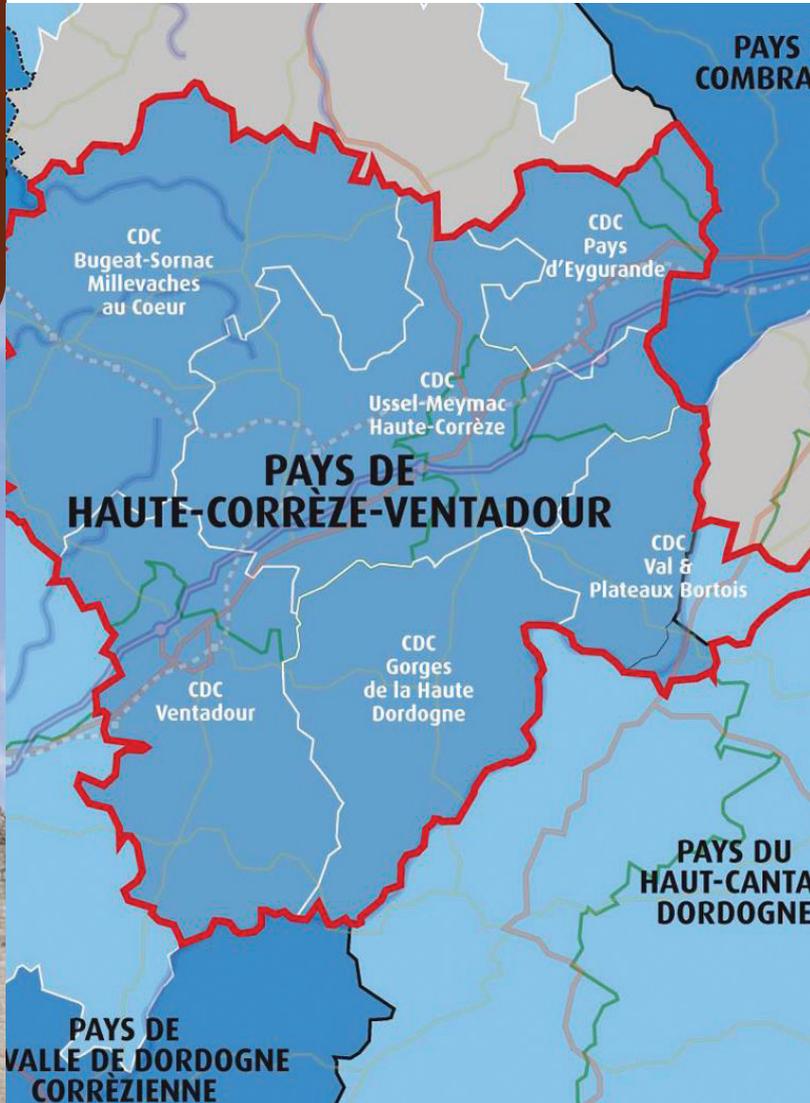
« L'association de notre Communauté de Communes avec d'autres collectivités voisines pour la signature d'un Contrat de Cohésion Territoriale était une exigence de nos partenaires et une condition sine qua non à l'obtention des subventions. Grâce au travail de diagnostic territorial et d'échanges que nous avons réalisé durant plusieurs mois, elle s'est transformée en une opportunité nouvelle de développement et d'aménagement du territoire dans plusieurs domaines sensibles : développement économique, numérique, santé, habitat. »

Jean Louis BACHELLERIE,

Vice Président en charge des politiques territoriales Contrat de Pays, Fonds Européens,
Schéma de Cohérence Territoriale et de la communication.



La réalisation du diagnostic territorial a abouti à la définition en juillet 2014 d'une stratégie de développement commune jusqu'à 2020 et d'un nouveau territoire de projets. Ce territoire de projets, résultante de la fusion des ex-Pays d'Egletons et de Haute Corrèze, a été baptisé Pays de Haute Corrèze – Ventadour.



L'association Haute Corrèze Ventadour

Créée le 03 novembre 2014

Siège : Ussel

Objet : mettre en œuvre, suivre et coordonner la stratégie territoriale de développement du Pays Haute-Corrèze-Ventadour

Instances dirigeantes :

L'Assemblée Générale : une quarantaine de membres. Se réunit une fois par an au moins. Elle vote le budget de l'association et fixe le montant de la cotisation annuelle de ses membres

Le bureau : 12 membres. Se réunit une fois par trimestre au moins. Il gère les affaires courantes de l'association et délibère sur toutes les questions relatives à la mise en œuvre de la stratégie territoriale de développement et de son programme d'actions.

Les membres actuels du bureau :

Présidente de l'Association : Mme Françoise BEZIAT
 Vice-présidents : M. Jean-Louis BACHELLERIE et Mme Danièle COULAUD
 Trésorier : M. Pierre CHEVALIER
 Trésorier-adjoint : M. Richard CERTAIN
 Secrétaire : M. Alain FONFREDE
 Secrétaire adjoint : M. Jean VALADE

La stratégie de développement du Pays Haute Corrèze – Ventadour repose sur trois axes :

Axe 1 : Vers un re-développement économique durable.

Axe 2 : Un territoire à vivre pour tous.

Axe 3 : Pour un territoire durable, préservé et équilibré.

Plusieurs projets s'inscrivant dans cette stratégie ont été présentés par la Communauté de Communes de Ventadour. Les négociations dont ils font l'objet doivent permettre de finaliser leur plan de financement et de connaître les aides de l'Etat, de la Région, du Conseil Général et de l'Europe (FEADER et programme LEADER) qui peuvent être sollicitées.



Les Projets portés par la Communauté de Communes de Ventadour

Intitulé de l'action	Maître d'Ouvrage	Nature des projets	Montant prévisionnel HT
Agrandissement de l'accueil de loisirs sans hébergement à Darnets	CC Ventadour	Agrandissement et mise aux normes de l'accueil de loisirs existant à côté du bâtiment mairie – école.	126 000 €
Construction d'un accueil de loisirs avec intégration d'un réfectoire à Marcillac la Croisille	CC Ventadour et Commune de Marcillac la Croisille	Construction d'un nouvel accueil de loisirs par la CC de Ventadour (400 000€) pour remplacer l'actuel devenu trop exigü et d'un nouveau réfectoire par la Commune (100 000€).	500 000 €
Création d'un accueil de loisirs sans hébergement à Montagnac Saint Hippolyte	CC de Ventadour	Construction d'un accueil de loisirs dans un bâtiment existant dans le bourg pour répondre à une attente des familles identifiée lors d'une étude réalisée avec la CAF.	428 500 €
Ouverture d'un Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP)	CC de Ventadour	Proposition d'un nouveau service à destination des parents au sein même de la maison de l'enfant à Egletons.	29 000 €
Modernisation des locaux de l'OTI	Office du Tourisme Intercommunal	Travaux (murs, sol), renouvellement du mobilier et création d'un espace numérique (accès wifi, écran tactile ...).	100 000 €
Festival culturel intercommunal	Association VIA VENTADOUR	Animation estivale portée par l'association Via Ventadour sur le territoire communautaire.	60 000 €
Aménagements du site de Ventadour à Moustier Ventadour (château et maison d'accueil)	CC Ventadour	Mise en tourisme du site du Château de Ventadour (billetterie, bancs, toilettes, mise en sécurité...). Construction d'un espace à vocation scénographique (historique du château, reconstitution 3D) + espace boutique (souvenirs, livres) et espace buvette dans la maison d'accueil.	210 000 €
Création de circuits VTT sur le territoire communautaire	CC Ventadour	Dans la complémentarité des ouvertures de circuits de randonnée pédestre et de découverte du patrimoine local réalisées dans le Contrat de Pays 2011 – 2013 sur les différentes communes du territoire.	40 000 €

C'est à l'issue de ces négociations avec la Région et le Conseil Général que le Contrat de Cohésion Territoriale pourra être signé.

À côté de ces projets dont elle assure seule la réalisation, la Communauté de Communes de Ventadour en partage plusieurs autres avec les membres de l'Association Haute Corrèze – Ventadour, notamment :

- o Développement économique : soutien aux activités touristiques de pleine nature, à l'agriculture, au commerce et à l'artisanat,
- o Amélioration de la couverture numérique du territoire : SDAN Limousin,
- o Aménagement du territoire : réalisation d'un Schéma de Cohérence Territoriale pour la revitalisation des centres bourgs, la mise au point d'un programme habitat et la gestion des zones économiques ainsi que d'une Charte forestière,
- o Amélioration de l'offre de santé dans la continuité de la MSP d'Egletons ...

Pour mener à bien tous ces projets, l'Association Haute Corrèze – Ventadour souhaite se doter de nouveaux moyens d'actions à la hauteur des enjeux. Elle pourrait ainsi se transformer en syndicat mixte. Ce syndicat permettrait d'envisager la mutualisation du personnel chargé de la mise en œuvre des programmes de développement du Contrat de Cohésion territoriale haute Corrèze – Ventadour.



Pour rappel, la Communauté de Communes de Ventadour était porteuse d'un Contrat de Pays sur le territoire d'Egletons. Le dernier Contrat du Pays porté par la Communauté de Communes, de 2011 à 2013, a permis de concrétiser plusieurs projets importants : restructuration de l'accueil de loisirs à Lapeau et extension de la Maison de l'Enfant d'Egletons, ouverture d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) à Egletons, aménagement de la voie verte du Lac de la Valette à Marcillac la Croisille, réalisation d'un programme de soutien au commerce et à l'artisanat (DCT) ainsi qu'aux travaux des particuliers sur leur habitat (PIG Habitat).





Château de Moustier-Ventadour

MOUSTIER-VENTADOUR

Maire : Daniel BOUYGES

Secrétaire de mairie : Nathalie SERRE

Nombre d'habitants : 500

Téléphone mairie : 05 55 93 08 76
mairie.moustier.ventadour@wanadoo.fr
moustier-ventadour.blog4ever.net

Dressé sur son éperon rocheux qui domine les gorges de la Luzège, le château de Ventadour évoque à la fois la puissance de la féodalité médiévale et l'éclosion de l'amour courtois auquel reste attaché le nom du troubadour Bernard de Ventadour. On peut observer encore aujourd'hui, les remparts, la tour ronde, le logis seigneurial et la chapelle Saint-Georges. Le château commandait la vicomté de Ventadour, les villes d'Ussel et d'Egletons. Durant plus d'un siècle (XII^{ème} - XIII^{ème} siècle), le château de Ventadour fut un foyer de création artistique, un des plus importants des pays occitans. Les troubadours se réunissaient au château pour créer et comparer leurs poèmes. Eble II vicomte du château de Ventadour était considéré comme un maître dans l'art du 'trobar'.

C'est dans cet environnement cultivé que Bernard de Ventadour a été initié à la création poétique. Depuis, flotte à Moustier un parfum de poésie et ce village possède un art de vivre incomparable. Chaque été, grâce à son festival, Moustier-Ventadour fait revivre les riches heures de son château.

LE MOT DU MAIRE

Daniel BOUYGES, Maire de Moustier-Ventadour

Notre Commune a à cœur de maintenir son cadre de vie champêtre et une activité dans le bourg.

Pour éviter la fermeture de l'école, la Commune de Moustier-Ventadour a rejoint le regroupement pédagogique intercommunal de Darnets /Soudeilles. Le fait de se regrouper pour nos petites communes est un atout.

En effet le RPI a un potentiel de 1 100 habitants, qui lui permet de pérenniser ses écoles rurales, avec un effectif global plus satisfaisant. Dans cette optique, la mairie de Moustier commence la construction d'un bâtiment neuf, pour accueillir



les enfants de maternelle.

Le bâtiment répond aux nouvelles normes sécuritaires et environnementales. Il a été entièrement pensé en collaboration avec l'éducation nationale, afin de répondre aux exigences pédagogiques de la petite enfance.

C'est avec plaisir que la commune accueillera ses premiers élèves de maternelle dès septembre 2015.

Le Conseil a aussi décidé de réhabiliter la grange de l'entrée du Bourg en garage atelier municipal, les travaux attaquent au printemps 2015.



Eglise



Monument



L'accès au Château



Le grand Chêne



Les Cascades





PÉRET BEL-AIR

Maire : Pierre ESTRADE

Secrétaire de mairie : Marie-Ange GAUTIER

Nombre d'habitants : 103

Téléphone mairie : 05 55 93 38 83
peret-bel-air@mairie19.fr



Sentier de découverte de la Tourbière du Col de la Blanche

LE MOT DU MAIRE

Pierre ESTRADE, Maire de Péret Bel-Air

Péret Bel-Air est la commune située le plus au Nord de notre Communauté de Communes, sur les contreforts Sud du Plateau de Millevaches. Cette position explique la présence du point culminant de la Communauté de Communes au Puy de la Perrière (930 mètres).

Péret Bel-Air adhère à la Communauté de Communes depuis fin 2001.

Il y a sur la commune de nombreuses sources, tourbières et zones humides. Depuis des années, des travaux sur ces zones humides ont permis de mener à bien la restauration et l'entretien de ces milieux indispensables à la préservation de la ressource en eau.

Une première tranche de travaux a été réalisée dans une Zone Natura 2000, sous la houlette du Parc Naturel de Millevaches, et a conduit à la réhabilitation d'une dizaine d'hectares de la Tourbière de la « Grande » en limite avec la Commune de Bonnefond.

Une autre tranche de travaux, menée à bien par la Cellule Opérationnelle Rivière de la Communauté de Communes de Ventadour a permis la restauration de 9 ha de zones humides dans la val-

lée des Agneaux. Ces travaux ont été effectués en chantier école par les élèves des Lycées Agricoles de Meymac et de Neuvic en étroite collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels, les propriétaires et exploitants agricoles locaux.

Actuellement se terminent les travaux de restauration de la Tourbière de la Blanche (5 ha) où a été aménagé un sentier de découverte : des panneaux explicatifs conçus par le Conservatoire des espaces Naturels du Limousin détailleront les particularités de la faune et de la flore des Tourbières. Ce circuit sera accessible aux personnes en situation de handicap. Une demande de labellisation « Tourisme et Handicap » est déposée auprès de l'Union Nationale des Associations de Tourisme.

Ces travaux sont conduits dans le but de maintenir dans nos ruisseaux une eau de qualité, notamment dans le ruisseau du Deiro qui contribue à l'alimentation en eau potable de la Commune d'Egletons.

L'ensemble de ces opérations a bénéficié de différents financements : Leader, Etat, Région, Conseil Général, Agence de l'eau, Edf.



Moulin à eau



Croix de Theillac



Eglise



Centre Bourg



Depuis les élections locales de mars 2014, la **composition des conseils communautaires** a dû s'adapter aux conditions fixées par la loi et aux conclusions d'une décision du **Conseil Constitutionnel du 20 juin 2014** qui redéfinit le nombre de représentants autorisés

par commune au sein du Conseil Communautaire. **Voici donc une présentation de vos Elus communautaires** qui sont appelés à siéger à la Communauté de Communes jusqu'en 2020.

Com'Com'

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



Francis DUBOIS
Président
Lapleau



Jean-Louis BACHELLERIE
1er Vice Président
Marcillac la Croisille



Jean-Marie TAGUET
2ème Vice Président
Egletons



Jean-Claude BESSEAU
3ème Vice Président
Montaignac St Hippolyte



Jean-Noel LANOIR
4ème Vice Président
Laval sur Luzège



Jean-François GONCALVES
5ème Vice Président
Le Jardin



Denise PEYRAT
6ème Vice Présidente
Egletons

LES TITULAIRES



Charles FERRE
Egletons



Martine ELEGIDO
Egletons



Frédéric HILAIRE
Egletons



Liliane VILLALBA
Egletons



Yves DATIN
Egletons



Sandrine SCHWALM
Egletons



Didier CASSEZ
Egletons



Annie CARRARA
Egletons



William TRAEN
Egletons



Isabelle CAYROU
Egletons



Nicolas CONTINSOUZA
Egletons



Marie-Laure SUAU
Egletons



Monique FAURE
Egletons



Jean BOINET
Rosiers d'Egletons



Marie-Claude AVELINO
Rosiers d'Egletons



Fernand ZANETTI
Rosiers d'Egletons



Jean-Yves MALISSARD
Lafage/Sombre



Pascal VEYSSIERE
Marcillac la Croisille



Pierre ESTRADE
Peret Bel-Air



Daniel BOUYGES
Moustier Ventadour



Noel FAUGERAS
St Yrieix le Dejalat



Marion GUICHON
St Merd de Lapleau



Philippe CARTIER
La Chapelle Spinasse



Valentin CORDERO
Darnets



Claude SUDOUR
St Hilaire Foissac

LES SUPPLEANTS

Ludvine VEYSSET (Saint-Merd-De-Lapleau), Mathieu FLEURETTE (Lafage-Sur-Sombre), Anne-Marie ROPARS (La-Chapelle-Spinasse), Marcel GRATADOUR (Peret-Bel-Air), Olivier MAS-SOULINE (Laval-sur-Luzège), Gilles BERGEAL (Le Jardin), Serge LANOT (Montaignac St Hippolyte), Christophe PETIT (Moustier Ventadour), Léon GRANDE (St Yrieix le Déjalat), Yvon BALES (Lapleau), Jean-Louis FAURE (Darnets), Pascal DRUON (Soudeilles), Bernadette TAU-TOU (Champagnac la Noaille), Annette BOURRIER (St Hilaire Foissac).



Jean-François LAFON
Soudeilles



Jean-Pierre VALADOUR
Champagnac la Noaille



I AIDES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT I

Le Programme Habitat (PIG) est prolongé de six mois sur le territoire de la Communauté de Communes de Ventadour du 1er janvier au 30 juin 2015

Le PIG porté par la Communauté de Communes de Ventadour est arrivé à échéance le 31 décembre 2014.

Il a connu un vif succès avec 60 dossiers présentés en 2014 et plus de 130 depuis 2012. Certains d'entre eux ont pu être subventionnés à hauteur de 80%.

Petit rappel sur les types de travaux pris en compte dans le cadre du PIG. Ce sont des travaux réalisés sur des propriétés privées par des professionnels : économie d'énergies, chauffage, lutte contre l'insalubrité ou adaptation des logements à la dépendance.

Le PIG sur le territoire !

60 dossiers déposés en 2014,

800 000 €uros de travaux générés,

443 000 €uros de subventions accordées par l'ANAH, la Région, le Conseil Général et la Communauté de Communes de Ventadour.

Le PIG s'est terminé à son terme comme prévu mais la Communauté de Communes n'a pas souhaité en rester là. Elle a donc travaillé avec l'Etat sur sa prolongation. Cette prolongation a été accordée pour une durée de six mois du 1er janvier au 30 juin 2015.

Ainsi, pendant ce délai, la Communauté de Communes de Ventadour peut travailler avec les Communautés de Communes voisines sur la mise en place d'une nouvelle politique en faveur de l'habitat pour les années à venir. A cette fin, une étude sera conduite dans les prochaines semaines. Elle nous permettra de déterminer le contenu de ce nouveau programme. Cette étude réalisée en lien avec le Contrat de Cohésion Territoriale Haute Corrèze – Ventadour bénéficie d'une subvention conséquente de l'Etat pouvant atteindre 80%.

En attendant, l'instruction des demandes en cours se poursuit. De nouveaux dossiers pourront aussi être déposés par les propriétaires privés occupants et bailleurs. Pour tout renseignement, contactez la Communauté de Communes de Ventadour au 05 55 27 69 26.



COFELY INEO
GDF SUEZ

Réseaux Sud-Ouest

Agence Quercy Sud Limousin

Lignes électriques – Eclairages publics – Réseaux souterrains

Mises en conformité électriques & Installations industrielles

ZAC de Solane

19000 TULLE

Tél. 05 55 20 18 26 - Fax 05 55 20 09 33

Centres de travaux de TULLE, USSEL, MALEMORT, SOUILLAC,



EUROVIA
VINCI

www.eurovia.fr

05.55.26.98.98

ASP CORREZE 2

Aide et Service à la Personne

Agrément : RCS BRIVE

Siège social : Ancien Presbytère – 19300 Moustier Ventadour
06.76.94.16.24.

RENAULT CAPTUR.

**UN CROSSOVER.
DES MILLIERS DE POSSIBILITÉS.**

CARROSSERIE BI-TON*
JANTES ALLIAGE 17" DIAMANTÉES*
DÉCORDS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS**



RENAULT EGLETONS
AUTOMOBILES Agent

Véhicules
Neuf et Occasion

RENAULT
minute
L'entretien sans rendez-vous

CHANGÉONS DE VIE
CHANGÉONS L'AUTOMOBILE

Z.I. Chauvaldre
Route Nationale
19300 EGLETONS

05 55 93 23 29
E-mail: egletons-automobiles@orange.fr



Patrick POIRET

MARECHAL-FERRANT

Ferrage
Parage
Parage naturel
Chevaux
Chevaux de Trait
Poneys
Ânes

07 82 01 21 53

Habitat

Centre AQUARÉCRÉATIF d'Égletons

SpOrt



L'aquabiking



Bassin inox, 6 couloirs de nage



Toboggan



Aquabike



Cours collectifs

aqua-biking



bien-être

Fitness, Cardio-training



Musculation



détente



Sauna
Hamam



Jacuzzi
Douches massantes

Centre Aquarécricatif
Boulevard Puy Nègre
19300 Égletons
www.cc-ventadour.fr
Tél. : 05 55 93 93 90